

CONCOURS PHOTOS

« VIGNES & VINS DE L'APPELLATION SAINT-SAPHORIN »

Conditions de participation – v29.05.2024

1. Général

L'appellation AOC Saint-Saphorin organise un concours photographique sur le thème « Vignes & Vins de l'appellation Saint-Saphorin ». 8 photos seront sélectionnées et exposées lors du vernissage qui aura lieu le 29 août 2024, dans le lieu emblématique La Paleyre, à Saint-Saphorin. Dès l'automne 2024, les 8 photos sélectionnées seront exposées à tour de rôle dans les caveaux des vigneron.nes producteurs de l'appellation Saint-Saphorin, selon la faisabilité et l'accord du vigneron.ne.

2. Admissibilité

Ce concours est ouvert à tout photographe (amateur et professionnel). La participation est gratuite. Une seule participation par personne est admise.

3. Exigences du projet

Seules les œuvres originales créées par les participant.es peuvent être soumises. Le thème pour cette édition 2024 est : « Vignes et Vins de l'appellation Saint-Saphorin ». L'objectif est d'exprimer une vision personnelle et originale de cette thématique. Une seule image par participant est soumise au concours. Le jury, composé de 5 personnes, sélectionne 4 photos de la catégorie amateur et 4 photos de la catégorie professionnelle.

Par sa participation au concours, chaque candidat s'engage et garantit qu'il est l'auteur.e de la photo.

Tout participant au concours autorise l'appellation de Saint-Saphorin à mettre en ligne sa photo et à l'utiliser sur divers canaux de communication (par exemple brochure ou affiche pour un événement de l'appellation Saint-Saphorin, etc.). Cette autorisation est consentie à l'appellation Saint-Saphorin à titre gracieux et non exclusive, pour le monde entier et pour une durée illimitée. Les participants au concours donnent leur autorisation de communiquer leur nom sur quelque support que ce soit (reportages de presse, sites internet, réseaux sociaux, etc.) sans restriction ni réserve et cela sans que cela ne leur confère un droit à rémunération ou un avantage quelconque. Ce que les participants acceptent expressément en participant à ce concours.

4. Exigences pour les images

Technique photographique libre. Format JPEG. Nomenclature de l'image avec le nom du photographe.

Les candidatures sont ouvertes et la photo devra être envoyée au plus tard le 30 juin 2024 à l'adresse suivante : info@st-saphorin-vins.ch ou envoyée via la page créée à cet effet.

Lors de la soumission, le prénom, nom, adresse e-mail et numéro de téléphone doivent figurer. Vous devez également mentionner si vous concourez dans la catégorie amateur ou professionnelle.

5. Frais d'inscription

Il n'y a pas de frais d'inscription. La participation au concours est gratuite.

6. Prix

Le jury sélectionnera 8 photos : 4 pour la catégorie amateur et 4 pour la catégorie professionnelle. Un prix d'une valeur de CHF 150 sera remis à chacun des 8 vainqueurs sélectionnés par le jury. Les 8 photos seront exposées lors d'un vernissage public qui aura lieu le 29 août 2024 à Saint-Saphorin.

Pour la catégorie professionnelle, une récompense financière complémentaire sera attribuée de la manière suivante : CHF 1'000.- au premier / CHF 750.- au deuxième / CHF 500.- au troisième.

Dès l'automne 2024, les photos seront exposées dans les caveaux des vigneron.nes producteurs de l'appellation Saint-Saphorin selon la faisabilité et disponibilité des vigneron.nes.

7. Jury et jugement

Un jury composé de cinq personnes composé de professionnels du domaine de la photographie, de représentants locaux et de professionnels du monde du vin sélectionnera 8 photos parmi toutes les entrées. La décision du jury est définitive. Toutes les images sont exposées telles qu'elles ont été soumises au jury. L'appellation Saint-Saphorin se réserve la possibilité de remplacer, d'ajouter ou de supprimer un ou plusieurs membres du jury.

8. Correspondance et communication

Les participants seront informés des résultats par e-mail. Les noms des gagnant.es seront annoncés à la presse et au public lors du vernissage mais également en amont de celui-ci, à travers les réseaux sociaux et la presse.

9. Expositions et organisation

Les huit œuvres primées seront exposées à La Paleyre, à Saint-Saphorin puis exposées dans divers caveaux de vigneron.nes. Le prix est organisé par l'appellation des Vins de Saphorin qui se charge d'imprimer les photos gagnantes.

10. Bons comportements à adopter dans le vignoble

Adoptez les bons comportements dans le vignoble à préserver de Lavaux en respectant les indications suivantes : [Les bons comportements à adopter à Lavaux - Lavaux UNESCO \(lavaux-unesco.ch\)](https://www.lavaux-unesco.ch/fr/les-bons-comportements-a-adopter-a-lavaux-lavaux-unesco)

Infos supplémentaires auprès des Vins de Saint-Saphorin: info@st-saphorin-vins.ch | 079 575 15 86